

# Synthèse

Malgré d'importants progrès réalisés sur les dernières décennies, les inégalités entre femmes et hommes perdurent dans les Hauts-de-France, comme partout ailleurs. Depuis l'école jusqu'à l'âge de la retraite, en passant par la période de vie active, les inégalités de genre s'observent tout au long de la vie.

Ce dossier met en lumière ces inégalités pour la région Hauts-de-France et chacun de ses cinq départements, à travers un ensemble de chiffres-clés dans les domaines suivants : démographie, enseignement-éducation, travail-emploi, salaires et conditions de vie.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, 5 997 734 habitants vivent dans la région Hauts-de-France. Parmi eux, 51,6 % sont des femmes. L'espérance de vie à la naissance des femmes, plus élevée que celles des hommes (83,4 ans contre 76,9 ans) explique ce constat. Plus précisément, les hommes sont plus nombreux jusqu'aux environs de 25 ans. Les femmes deviennent ensuite majoritaires, jusqu'à représenter près des deux tiers des seniors de 75 ans ou plus. Les femmes des Hauts-de-France ont toutefois une espérance de vie moindre que leurs homologues au niveau national (85,1 ans soit un écart de 1,7 an contre un écart de 2,2 ans pour les hommes).

## Moins de lycéennes dans les spécialités scientifiques

Dans le domaine de l'éducation, le lycée est le point de départ d'une orientation différenciée qui se traduit par la forte féminisation de certaines filières. À la rentrée 2020, dans la région comme au niveau national, les filles sont plus présentes en classe de terminale d'un lycée général (55,8 % des élèves) que dans celle d'un lycée technologique ou professionnel (respectivement 49,8 % et 43 %).

Au sein même de chaque filière, les disparités sont importantes. Dans la filière générale, les filles sont ainsi sous-représentées dans les spécialités scientifiques, notamment dans les sciences du numérique et de l'ingénieur où elles ne représentent que 11,3 % et 12,6 % des élèves. À l'inverse, elles sont surreprésentées dans les spécialités littéraires (73,8 %), artistiques (71,3 %) et économiques (60,8 %). La spécialité de la santé et du social de la filière technologique est également très féminisée (83,5 %).

## Des femmes plus souvent diplômées du supérieur que les hommes...

En 2020, dans les Hauts-de-France, les femmes sont plus souvent diplômées du supérieur que les hommes. Ainsi, parmi les femmes âgées de 25 à 34 ans, 45,6 % ont un diplôme post-bac. C'est 9 points de plus que chez les hommes du même âge (36,7 %). Le constat est similaire chez les 35 à 49 ans avec des parts respectives de 41,6 % et 34,1 %, soit un écart de 7,5 points. Cependant, quelle que soit la tranche d'âge, la région se distingue par des proportions de femmes diplômées du supérieur parmi les plus faibles de France (un constat qui se vérifie également pour les hommes). Au niveau national, 53,5 % des femmes de 25 à 34 ans et 48,2 % des 35 à 49 ans possèdent un diplôme du supérieur.

Ces constats sont valables dans chacun des départements de la région. Néanmoins, les parts de diplômés d'études supérieures sont, pour les hommes comme pour les femmes, les plus élevées dans le Nord et les plus faibles dans l'Aisne.

## ... mais moins présentes sur le marché du travail

Quelle que soit la région, la participation des femmes au marché du travail augmente régulièrement depuis le milieu des années 1970 et l'écart avec les hommes se réduit peu à peu (*Pour en savoir plus*). Toutefois, malgré les progrès réalisés, les Hauts-de-France enregistrent en 2020 le taux d'emploi féminin le plus faible de France métropolitaine (56,9 % chez les 15 à 64 ans) mais également l'écart le plus important avec les hommes (7,5 points) juste après la Corse (11,5 points). L'importance du chômage dans la région peut décourager une partie de la population féminine de s'insérer sur un marché du travail fragilisé.

Chez les diplômés du supérieur, les différences d'insertion dans l'emploi entre les sexes sont relativement faibles. A contrario, pour ceux ayant un faible niveau de formation, les écarts sont maximums. Par exemple, chez les 25 à 34 ans peu ou pas diplômés, le taux d'emploi des femmes n'est que de 32,0 % contre 55,7 % chez les hommes, soit une différence de près de 24 points. L'absence de diplôme apparaît ainsi nettement moins pénalisante pour les hommes que pour les femmes.

Les inégalités d'accès au marché du travail sont particulièrement fortes dans le Pas-de-Calais. Dans ce département, le taux d'emploi des femmes âgées de 15 à 64 ans atteint seulement 55,1 % contre 64,5 % pour les hommes, soit un écart de 9,4 points, le plus important des cinq départements. À l'autre extrême, l'Oise, sous influence de l'Île-de-France, bénéficie d'une situation économique et d'un marché du travail plus favorables avec pour conséquence que les taux d'emploi féminins et masculins sont les plus élevés de la région (respectivement 61,7 % et 68,7 %). Pour autant, l'inégalité d'accès à l'emploi entre les sexes y est comparable à la moyenne régionale (7 points).

### **L'arrivée des enfants continue d'affecter davantage l'activité des femmes**

La charge liée à l'éducation des enfants repose encore dans la majorité des cas sur les mères. Afin notamment de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale, les femmes ont le plus souvent recours au temps partiel. Parmi les femmes âgées de 25 à 49 ans ayant deux enfants, 21,8 % d'entre elles travaillent à temps partiel contre seulement 3 % des hommes. Et à partir de trois enfants, la proportion de femmes arrêtant toute activité progresse fortement pour atteindre 31,1 % en 2020, soit presque trois fois plus que les mères de deux enfants (11,5 %). En comparaison, les pères de trois enfants ou plus sont respectivement 4,3 % à être à temps partiel et 3,6 % en inactivité.

Ces inégalités à l'arrivée des enfants s'observent dans tous les départements de la région. Là encore, le Pas-de-Calais se distingue avec les proportions de femmes à temps partiel ou en inactivité les plus importantes.

### **Des métiers encore genrés**

Dans la région comme au niveau national, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, les femmes sont très présentes dans les métiers de services tels que les agents d'entretien (7,7 % des femmes en emploi), aide à domicile et aide ménagère (4,2 %) et assistantes maternelles (3,5 %) ainsi que dans les métiers du soin parmi lesquels on peut citer les aides-soignantes (5,4 %) et les infirmières / sages femmes (4,8 %). Les hommes sont quant à eux plus souvent conducteurs de véhicules (6,1 % des hommes en emploi), ouvriers qualifiés de la manutention (3,4 %), technicien de maintenance (3,4 %) ou ouvrier du bâtiment (2,9 %).

Des métiers très différents donc et dans lesquels il y a une prédominance des genres très marquée. En effet, 98 % des assistants maternels, 95,7 % des aides à domicile et aides ménagères ou encore 89,8 % des aides soignants et 86 % des infirmiers sont des femmes. Les hommes, quant à eux, représentent plus de 90 % des effectifs dans les métiers du bâtiment et des travaux publics.

### **Des écarts de salaires toujours importants**

Du fait notamment d'une vie professionnelle davantage interrompue par la vie parentale (retrait d'activité, temps partiel) mais aussi du type et des caractéristiques de l'emploi occupé, les femmes perçoivent en moyenne une rémunération inférieure à leurs homologues masculins. En tenant compte de l'effet du temps de travail, les femmes des Hauts-de-France affichent en 2021 un salaire net annuel moyen en « équivalent temps plein » de 24 554 € contre 28 777 € pour les hommes, soit environ 15 % de moins.

Le salaire des femmes progresse avec l'âge mais moins fortement que celui des hommes. De ce fait, les écarts salariaux sont les plus importants chez les 50 à 64 ans. À cet âge, les femmes gagnent en moyenne 7 049 € par an de moins que les hommes (- 21 %). Ces inégalités salariales s'expliquent en particulier par le type d'emploi exercé : les femmes occupent plus souvent des métiers d'employés et de professions intermédiaires (respectivement 45,6 % et 24 % en 2021 contre 13,5 % et 19,1 % pour les hommes) et moins souvent des postes de cadres (14,0 % contre 17,4 % des hommes) qui offrent des salaires plus conséquents.

Les écarts de salaires entre les sexes varient relativement peu d'un département à l'autre. L'Aisne se distingue par la différence la plus faible (13,8 %) suivi du Nord et de l'Oise (14,7 % chacun) et enfin du Pas-de-Calais et de la Somme (15,0 % chacun).

## Une précarisation accentuée pour les mères isolées et les couples de trois enfants ou plus

Dans la région, les femmes en situation de monoparentalité sont les plus exposées à la pauvreté. Alors que 18 % de la population de la région vit sous le seuil de pauvreté en 2020, cette proportion double pour les familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme (39,5 %). L'absence d'un deuxième salaire, l'importance du temps partiel et de l'inactivité contribuent pleinement à cette situation. Les hommes qui élèvent seuls leurs enfants sont moins exposés à la pauvreté (25,9 %), conséquence d'un niveau de vie supérieur de 17 % à celui des femmes (respectivement 18 810 € contre 15 670 €).

## Des femmes plus rapidement en couple mais plus souvent seules à partir de 65 ans

Bien qu'étant moins souvent actives, les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les jeunes hommes. En 2020, chez les femmes âgées de 25 à 29 ans, seules 13,6 % d'entre elles résident chez leurs parents, une proportion deux fois inférieure à celle des hommes du même âge (27,1 %). Par ailleurs, au même âge, les jeunes femmes sont plus fréquemment en couple (69,5 % contre 49,5 % des hommes) et un peu moins souvent seules (13,6 % contre 17,3 %).

La situation s'inverse progressivement, et les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées. À partir de 65 ans, et en raison d'une espérance de vie plus élevée, les femmes deviennent nettement majoritaires. Ainsi, chez les 65 à 74 ans, les femmes vivent seules dans 32,5 % des cas, une proportion double de celle des hommes (17,7 %). Cette part atteint 58,2 % chez les 85 à 94 ans. À ces âges, et du fait d'une perte d'autonomie croissante, l'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

Dans la Somme, les jeunes quittent plus tôt le domicile parental que dans le reste de la région. De leur côté, ceux de l'Aisne et du Pas-de-Calais sont plus rapidement en couple. Enfin, les personnes âgées de 85 ans et plus résident un peu plus en institution dans l'Oise et moins dans le Pas-de-Calais.

## Sport et vie politique, autres champs où s'expriment les inégalités de genre

Les inégalités entre les sexes s'expriment tout au long de la vie et dans tous les domaines. Le sport et la vie politique ne font pas exception. Ainsi, les femmes des Hauts-de-France constituent près du tiers des licenciés des fédérations sportives de la région (31,5 % contre 32,8 % au niveau national). De fait, le sport reste un domaine très genré. Par exemple, les femmes représentent moins d'un licencié sur dix dans le football (9,7 %) alors qu'elles représentent la grande majorité des licenciés d'équitation (84,3 %).

En ce qui concerne la représentation politique, la parité est quasiment respectée lorsque la loi l'impose, notamment dans les conseils départementaux, régionaux et municipaux des communes de 1 000 habitants ou plus (lois du 6 juin 2000 et du 17 mai 2013). Les femmes représentent ainsi 40,6 % des conseillers municipaux en 2023 (42 % au niveau national). En revanche, sans obligation légale, la parité est loin d'être atteinte. Les femmes accèdent plus rarement aux hautes responsabilités, notamment au niveau local. Elles n'occupent en effet que 18 % des postes de maires (21 % au niveau national). Avec 14,4 % de femmes maires, le Pas-de-Calais se distingue par l'une des proportions de femmes maires les plus faibles des départements de France.